

Rilhac-Lastours
Bulletin municipal
Septembre 2023



Mairie de Rilhac-Lastours 87800
Téléphone : 05 55 58 12 35
Mail : rilhac-lastours87@orange.fr
Site internet : rilhac-lastours.fr

SOMMAIRE

Mot du Maire	3-4
État civil	5
Délibérations.....	6
Budget.....	7
Entreprise locales.....	8
Aidez-moi a créer mon entreprise.....	9
Aménagement du bourg de Lastours suite.....	10
Eco-points et incivilités.....	11
Brûlage des déchets verts.....	13
Tour de France 2023.....	14-15
Pour rester brancher, élaguer.....	16-17
La vie de nos associations.....	18
Ateliers de pâques.....	19
Le bel été de Rilhac-Lastours.....	20
Club de loisirs et 3ème âge de Rilhac-Lastours.....	21
Espaces et cultures.....	22
La cabane à plume(s).....	23-24
Location de la salle polyvalente.....	25

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous nous posons la question début 2023 de ce que serait cette nouvelle année, après une certaine somnolence de deux ans due à la covid. Force est de constater que nous traversons une période troublée. Pourtant, malgré ce contexte difficile (inflation en hausse, crise énergétique, stagnation des salaires...), nous avons fait le choix de limiter l'augmentation nécessaire des impôts fonciers à 1% pour la partie communale afin de ne pas ajouter aux difficultés financières que certains d'entre vous peuvent rencontrer.

Mais souvenons-nous tous, que nous ne payons plus de taxe d'habitation, ce qui implique moins de rentrée d'argent dans les caisses de la commune. Par conséquent, nous devons trouver de nouvelles ressources afin d'équilibrer nos budgets. Cette année la dépense sera plus importante avec l'aménagement du bourg de Lastours et l'effacement des réseaux, ceci afin de donner un nouvel aspect de notre commune à tous. Les travaux se terminent, il ne reste plus que la signalétique, la dépose des poteaux électriques et le goudronnage du chemin de la Roche pour cette année.

Je tiens à renouveler tous nos remerciements aux services de l'Etat (dotations DETR et amendes de police) et au Conseil Départemental pour leurs dotations et les travaux réalisés à leur charge. Grâce à toutes ces aides, il ne nous restera plus que 20% à notre charge sur le total des travaux.

Après avoir réduit la durée du temps de l'éclairage public dans les bourgs, nous devons nous poser la question de l'utilité de ce dernier dans les villages car leur fonctionnement est indépendant et occasionne des frais supplémentaires. Nous consulterons la population concernée sur ce sujet.

Par le biais du Syndicat de Voirie nous améliorons la qualité de notre réseau routier à moindre coût.

Des chicanes provisoires seront installées route des Chevaliers et route des Barabants, afin de réduire la vitesse.

Pour 2024, nous envisageons

- La rénovation de l'ancien logement de l'ASPEL avec une grosse contribution de nos agents municipaux, ainsi que du conseil municipal.
- - Le goudronnage de certaines routes qui ont souffert après les travaux, aussi bien à Lastours qu'à Rilhac.

N'oublions pas non plus, l'année prochaine nous recevrons le jury régional pour le fleurissement de notre commune afin de garder au moins notre fleur. Nous comptons sur votre contribution à tous.

Les habitants de la Croix du Comte se plaignent de la vitesse excessive dans la traversée de leur hameau. Une réflexion sera proposée au département afin d'essayer de trouver une solution.

Avant de terminer, je voudrais remercier la communauté de communes Pays de Nexon Monts de Chalus d'une part :

- Pour l'entretien du jardin de l'An Mil où chacun, en se baladant, peut cueillir des fruits, des légumes et des fleurs.
- Pour la rénovation de la terrasse du Chemin de Ronde, et pour l'installation d'un poêle à bois pour le confort de tous, afin de pouvoir recevoir une clientèle de plus en plus nombreuse.

J'adresse un salut amical tout particulièrement à nos commerçants Les Pieds dans le plat, la brasserie La Stour, notre producteur de volailles Gérard Brun, ainsi que tous nos valeureux agriculteurs qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Nous attendons avec impatience, l'ouverture de la ferme pédagogique de Bellevue au printemps prochain. Quant à l'ASPEL nous espérons un nouveau départ, apportant ainsi un attrait touristique supplémentaire à notre commune. (Continuons à souhaiter un prompt rétablissement à Jean Michel MEYNARD).

Petit rappel, notre population sur la commune est en constante augmentation, nous sommes maintenant 416 habitants, contre 375 au précédent recensement. De ce fait le conseil municipal recevra les nouveaux habitants fin novembre.

Je remercie également le Conseil Municipal, le personnel communal et les associations pour leur investissement.

Comme vous le savez chacun d'entre nous a ses compétences, ses qualités, son savoir-faire, alors essayons de les mettre en commun, au service de tous pour réussir ensemble à faire vivre notre si belle commune.

Jacques BARRY

ETAT-CIVIL 2023

Naissances :

Camille, Pierre BOGUSZ né le 04 avril 2023

Baptême civil :

Camille, Pierre BOGUSZ 06 mai 2023



Mariages :

RICQ Claudine et LAUWERS Damien 20 mai 2023

LOPEZ Stéphanie, Angélique et PAQUIGNON David 17 juin 2023



Décès :

SAZERAT Armand 03 octobre 2023

Transcriptions de décès :

BUISSON Jean-Pierre 21 mai 2023

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Mme MEIGNAT et M UCART et Melle MÉTENIER Athéna Le bourg Lastours

Mme DUMAS Karine et M CAMBROUZE Damien route de Nexon

M DORIS Loris route de Nexon

DÉLIBÉRATIONS DU 23 MARS AU 14 JUIN 2023

27/03/2023

- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 de la commune.
- Modification des tarifs de la location de la salle des fêtes.
- Approbation du compte de gestion et adoption de compte administratif 2022 de la commune.

14/04/2023

- Demande de subvention au Conseil Départemental pour le point à temps.
- Vote des taux des taxes directes locales pour 2023.

23/05/2023

- Désignation d'un régisseur titulaire et un suppléant de la régie des recettes de la salle des fêtes des quêtes et dons.
- Inscription PDIPR
- Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet « 20h devient 18h »

14/06/2023

- Adoption de l'implantation d'antennes relais pour les opérateurs de communications électroniques audiovisuelles.
- Autorisation d'implantation d'ouvrages du réseau FTTH (fibre optique) orange sur la commune.

Budget

Comptes de gestion et comptes Administratifs pour l'année 2022 peuvent se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	Section investissement	Restes à réaliser
Dépenses 233 493.78	Dépenses 43 996.69	Dépenses 296 243.58
Recettes 292 570.11	Recettes 224 328.47	Recettes 98 523

Les documents concernant les comptes de la commune sont consultables en mairie.

Il est conseillé de prendre rendez-vous.

Claudine Arnaud

DONS

Luc DELARUE : location terrain 200€

Benjamin MORANGE : location salle des fêtes 20€

Entreprises Locales

- * **BERLAND Didier** : bâtiment, rénovation, multi-service 06.24.76.25.75 / 06.22.26.48.44
- * **DECROISANT Jonathan** : Multiservices (entretien jardin, petits travaux...)
06.18.29.57.16 / 09.50.62.53.65 jonathan.decroisant@neuf.fr
- * **ROUGIER Benoit** : peinture, décoration, enduit badigeon chaux,
parqueteur, rénovation bâtiment ancien 06.61.60.03.74
benoitrougier@neuf.fr
- * **SAS 3AR Taxi** : Anne-Aurély et Aurélien REDON 05.55.58.33.77
- * **DACQUET Fabienne** : Franglishitude (cours, traductions...relecture en anglais et
en français)06.11.75.12.99 fabienne.dacquet@hotmail.com
- * **LES BIDOUILLES DE CHRISTELLE** : Créations artisanales
www.lesbidouillesdechristelle.fr
06.82.22.83.38 contact@lesbidouillesdechristelle.fr
- * **FISSOT Sébastien** : castanéiculteur, fabrication de piquets, tuteurs...
06.83.34.17.76 sebastienfissot@gmail.com
- * **MICHEL DANGE Sylvie** : styliste, couturière 05.55.48.38.99
- * **ROUZIER Nicolas** : luthier 06.33.38.75.78
- * **MARILO** : animatrice, caricature, illustratrice, dessinatrice 05.55.58.26.70 /
06.71.66.83.57
- * **ORTEGA Elizabeth** : psychologue 06.95.80.91.14
Centre médical et paramédical Ambroise Paré - 7 Place du 8 Mai à
Flavignac
- * **BOUCHER Christelle** : Assistante maternelle 05.55.58.29.24 / 09.62.02.08.57
- * **EOL87, EOL Bussière-Galant, Ferme Eolienne** : 6 bis rue Gouffier de Lastours
- **DU GARREAU Marie** graphiste et illustration
- * **BRUN Gérald** : vente de volailles 06.89.42.14.24 gerald-brun@hotmail.fr
- * **DESPORT Aymeric** (fils de Mireille Schmidt) : Fromages de chèvre et brebis
05.55.58.23.11
- * **MAS DE FEIX Claire** : fromages 05.55.58.35.90
- * **GAEC DEBORD** : vente directe de viande bovine 06.82.33.13.45
- * **BARUSSAUD Guy** : commerce ambulant, épicerie, fromagerie 05.87.75.80.68 /
06.26.06.85.89
- * **Tournées Boulangerie** : Les Cars, St Hilaire Les Places
- * **LAUWERS Damien** : Brasserie La Stour bières artisanales 06.09.57.39.42
- * **CHEMIN DE RONDE "Les Pieds Dans Le Plat"** : Réservation au 09.54.73.23.24 ou au
06.79.00.65.79
- * **Gîte du BOSVIEUX** : M. et Mme DEBORD Bertrand 06.82.33.13.33
- * **Gîte de Gorsas** : Mme Vergnault et Mr Roussarie 06 89 62 57 79
- * **Gîte de VILLENEUVE** : M. et Mme WENTZKE 06.46.08.04.53
- * **Service S3R** (Service des eaux des 3 rivières) : 05.55.04.09.09
- * **ENEDIS (EDF)** : 09.726.750.87

AIDEZ-MOI A CRÉER MON ENTREPRISE

Organisation
De sortie

Activités culturelles
touristiques et
Récréatives

Chauffeur-accompagnateur

Véhicule 9 places par groupe
De 8 personnes

Aider à lutter contre l'isolement et la solitude

Afin de cibler ma clientèle je mène une enquête.

Pour y participer et ainsi m'aider dans l'élaboration de mon projet, retrouvez le formulaire en scannant le QRcode



Mme Valérie BAYLE-AUMAÎTRE
6 rue Gabriel Debrégeas
87800 LA MEYZE
06.13.24.37.20
val.bayleaumaitre74@bbox.fr

AMENAGEMENT DU BOURG DE LASTOURS SUITE...

L'aménagement du bourg touche à sa fin même s'il reste quelques travaux de finition.

La chaussée, les trottoirs, les lieux de stationnements, les espaces verts, plantes et fleurs d'ornement tout cela contribue à l'embellissement de notre village.

Des panneaux signalétiques vont être installés ainsi que des marquages au sol pour délimiter la chaussée des lieux de stationnements.

Depuis le 09 septembre 2023, la circulation est donc à sens unique à partir du n°50 route des Chevaliers jusqu'à la bascule sachant que le stationnement est prévu tout au long de la route côté droit.

Les trottoirs de gauche ont eu réservés aux piétons et personnes à mobilité réduite.

Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 30km.

Les travaux de l'aménagement de chemin de la Roche vont suivre c'est une autre tranche puisque la voie est communale.

Bonne route à toutes et à tous,

Michel VILLARS

soyez prudents !



ECO-POINTS et INCIVILITES

Pour commencer, je voudrais rappeler quelques définitions :

Eco-point : lieu de récolte et de tri des déchets et sous-produits ménagers, en vue de valorisation, réutilisation, recyclage ou élimination.

C'est une nouvelle appellation pour une *déchetterie*. Elle apporte l'idée que les déchets deviennent de plus en plus des produits ou des sous-produits à valoriser.

De plus, on passe de l'idée de la *décharge* d'antan, où l'on déversait tous les rebuts imaginables, pêle-mêle, à un endroit où l'on peut facilement trier les déchets en vue d'une transformation où, si nécessaire, d'une destruction.

Chaque village installe aujourd'hui des dispositifs qui permettent un tri plus ou moins fin.

Incivilité : C'est un manquement aux règles élémentaires de vie en société qui peut créer un inconfort important dans le contexte actuel.

En d'autres mots, il s'agit de micro-comportements commis consciemment ou pas, ces manques de savoir-vivre peuvent donner à l'autre le sentiment de ne pas être respecté. Bien qu'en apparence anodines, ces mauvaises manières peuvent embarrasser

Qualifiés par certains de « violence ordinaire », il existe différentes formes d'incivilités dont :

- Laisser les espaces communs sales et en désordre
- Etc...

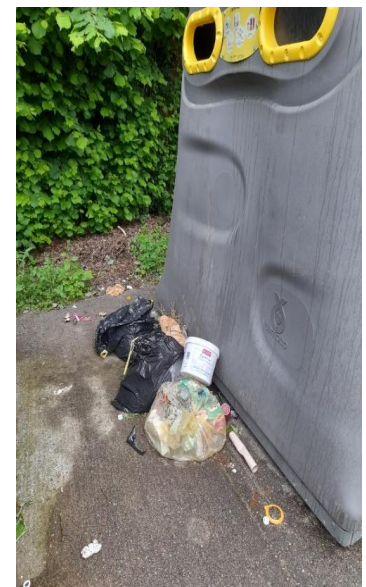
Comme tout le monde le sait, à Rilhac-Lastours, nous possédons 2 éco-points : un à la bascule de Rilhac et l'autre à l'atelier municipal à Lastours.

Nous rencontrons ces derniers temps de nombreuses incivilités. Lorsque vous voyez que vous ne pouvez pas mettre certains déchets, il faut :

- Aller le déposer au centre de déchetterie à Nexon ou de la comcom
- Etc...

Les deux sites sont sous surveillance et déjà certains contrevenants ont été convoqués par les autorités pour les incivilités et sont passibles d'une amende.

Laurent ROUBINET



Brûlage des déchets verts



Selon le *Code de l'environnement (sous-section 3 : collecte des déchets)* et la *Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts)*, **il est interdit de brûler les déchets verts**. Et ce, que cela soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Cette interdiction a pour but d'une part de :

limiter les involontaires, limiter l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.

Il est tout à fait possible de réutiliser vos déchets dans votre jardin. Achetez ou fabriquez un composteur qui vous permettra de recycler les épluchures de vos fruits et légumes. Faites broyer les résidus de vos coupes, notamment les biodéchets issus de l'élagage. Vous pourrez les utiliser en paillage pour vos massifs, jardinières ou plates-bandes. Vous pouvez également les déposer dans la déchetterie de Nexon.

En ne respectant pas cette interdiction, vous vous exposez à une **amende dont le montant peut atteindre 450 euros**. Si vous êtes témoin d'une violation de cette interdiction, vous pouvez signaler auprès de votre mairie.

Enfin des voisins impactés par un feu à proximité ont la possibilité d'engager une **procédure pour troubles du voisinage** (nuisances olfactives).

PERAIN Cécile

RAPPEL DES PLAGES HORAIRES D'UTILISATION DES ENGIN DE MOTOCULTURES DE PLAISANCE



Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde.* »

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage.

Depuis une modification en 1990 du Code général des collectivités territoriales, les maires des communes disposent d'un pouvoir de police générale en matière de lutte contre les bruits de voisinage. Ils sont autorisés à prendre un arrêté municipal fixant des créneaux horaires pour la tonte de pelouse. Par ailleurs, il faut savoir que les bruits de voisinage peuvent aussi être réglementés au niveau du département. Un arrêté préfectoral peut instaurer des règles en matière de tonte de pelouse.

Horaires de tonte pendant les jours ouvrables

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi

De 9h à 12h et de 15h à 19h.

Horaires de tonte le dimanche

De 10h à 12h

Horaires de tonte les jours fériés

De 10h à 12h.

PERAIN Cécile

La jeunesse de Rilhac-Lastours ...

Parmi les 416 habitants de notre commune, nous avons 55 enfants âgés de 0 à 16 ans.

Depuis la suppression de l'école de Rilhac-Lastours, les enfants de la commune sont scolarisés à l'école primaire de Saint Hilaire les Places, de la maternelle au CM2.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 20 enfants de la commune y sont scolarisés, et 3 enfants sont scolarisés à l'école de Nexon.

Le cursus secondaire est assumé par le collège de Nexon de la 6^{ème} à la 3^{ème} et le lycée de Saint Yrieix la Perche de la 2^{ème} à la terminale.

La région Nouvelle Aquitaine assure, assure le transport des enfants de la commune vers l'école de Saint Hilaire les Place vers le collège de Nexon puis le lycée de Saint Yrieix la Perche.

La région Nouvelle Aquitaine, assure le transport des enfants de la commune vers l'école de St Hilaire Les Places et vers le collège de Nexon.

Pour les inscriptions, n'hésitez pas à consulter la page : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Aurélie Ranouil



Tour de France 2023



Animations



Les spectateurs
encouragent les coureurs

Passage du peloton





TOUR DE FRANCE 08 JUILLET 2023

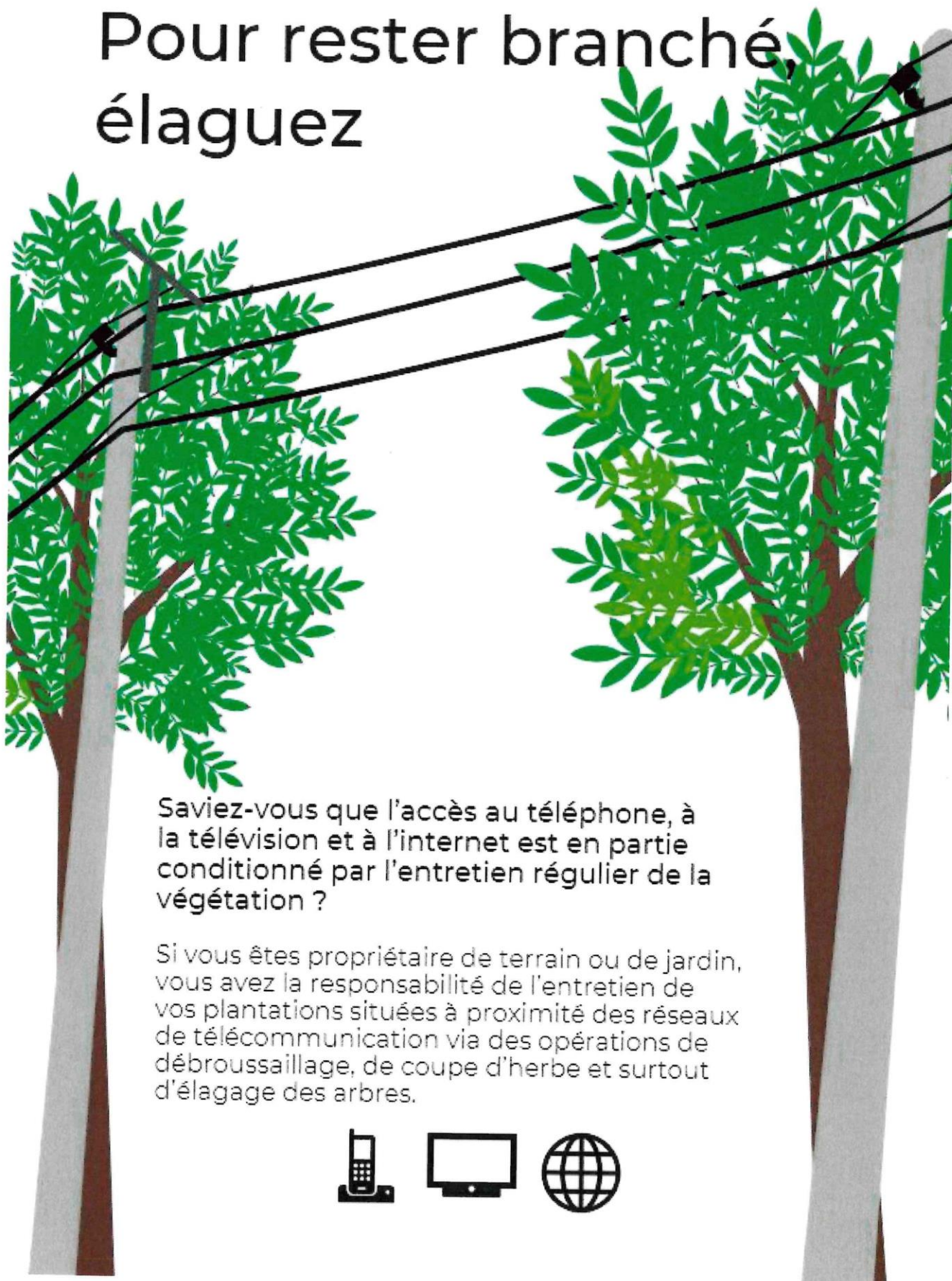
Tout d'abord un grand MERCI à toutes celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation de cette belle et inoubliable journée, lors du passage du Tour de France à RILHAC.

Quelle ambiance tout au long du parcours grâce à la présence d'un public venu nombreux, et à l'accueil chaleureux de nos commerçants.

Une seule ombre à ce magnifique tableau : l'absence d'un compte rendu de la presse écrite et télévisée qui aurait pu mettre en valeur le bénévolat et le patrimoine de notre Commune.



Pour rester branché, élaguez

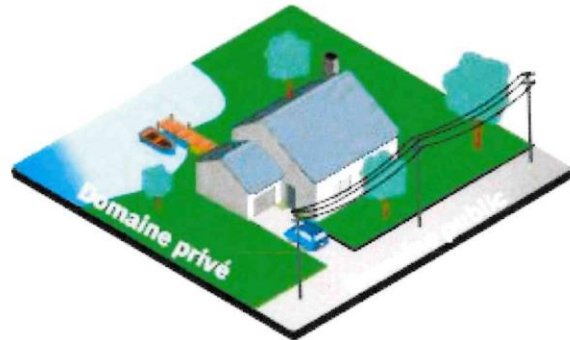


Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches



Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.



Ne pas jeter sur la voie publique

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Comité des fêtes



Le comité des fêtes a redémarré l'année avec une soirée limousine dans la bonne humeur et la convivialité, suivi du concours de pêche. La Sainte Marguerite a été un succès autant pour les producteurs, les artisans et les participants aux vides greniers. Nous vous attendons nombreux à la soirée moules/frites (samedi 14 octobre 2023) avec impatience.

Cécile PERAIN



ATELIERS DE PAQUES

Avec la bonne humeur et l'engouement de Cathy les enfants ont préparé et fêté pâques.

Préparation des paniers pour la chasse aux œufs.



En route pour la chasse !!!



La chasse a été bonne !!!!



PERAIN Cécile

Le bel été de Rilhac Lastours

L'été a été riche en événements dans la commune de Rilhac Lastours. La fête a commencé le 8 juillet avec le passage du Tour de France. Toute la commune était heureuse d'accueillir cet événement : les habitants et les associations furent nombreux à se mobiliser pour l'occasion.

Les festivités se sont poursuivies les 22 et 23 juillet avec la désormais traditionnelle fête de la Sainte Marguerite et sa procession. La soirée c'est poursuivi avec le marché de producteur de pays. Très bonne fréquentation. Elle s'est terminée par un magnifique feu d'artifice pour le bonheur des petits et des grands.

Notre commune est très vivante, notamment grâce aux associations qui organisent des manifestations tout au long de l'année. Ainsi, l'association « Espaces et Culture » a proposé, comme tous les ans, un concert à l'église de Lastours. Les spectateurs sont venus nombreux le 19 août pour applaudir Gaël Rouilhac Swing Trio. Gaël à la guitare, Caroline au violon et Jean Charles à la contrebasse ont proposé un trio plein d'énergie, de bonne humeur et de complicité au son du répertoire des années 30 (Django Reinhardt, Duke Ellington.). Une très belle soirée très réussie dans la chaleur d'un samedi d'août.

L'été 2023 n'a pas dérogé à la tradition des marchés de producteurs qui se sont tenus, toute l'année, chaque 3^{ème} dimanche du mois. Avec de bons produits locaux. De nombreux autres produits sont également disponibles au Chemin de Ronde, le restaurant-épicerie situé dans le bourg de Lastours, tout près du château, qui propose également des soirées à thèmes régulièrement.

Fabienne Dacquet



En cette année ostensionnaire.

Nexon et saint Yrieix la Perche se sont joints à notre fête avec leurs saintes reliques : Saint Ferréol pour Nexon et Arédius pour Saint Yrieix la Perche



Michel VILLARS

Club de Loisirs et 3ème Age De Rilhac Lastours

Petit retour sur nos activités du 1er semestre

- **Le 5 Février**, Notre Loto réunit toujours autant de participants 100 environ, Belle réussite. Merci à nos cuisinières toujours aussi dévouées, qui nous ont fait de bonnes crêpes, et permis ensuite de les déguster. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent à la réussite de cette journée.
- **6 Mai**, Marche autour du lac de Flavignac suivi d'un excellent repas au restaurant le st Fortunat, avec un peu plus de participants qu'à la marche. Journée très agréable
- **14 Juillet**, Marche à l'étang de Maillet, suivi d'un cochon à la broche pour reprendre des forces.
-
- **14 Août**, Magnifique Soirée au festival de Confolens



Le Secrétaire,
Rivasseau J. Bernard

ESPACES ET CULTURES

Encore un beau concert prévu pour l'AUTOMNE DES CHORALES qui aura lieu le DIMANCHE 5 NOVEMBRE à 15 H 30 à l'église de RILHAC.

Après avoir décoré superbement l'église, les choristes de la CHORALE DES DEUX CLOCHERS DE RILHAC auront le plaisir de recevoir, pour la première fois, deux nouvelles chorales :

CHORALE « SANTE-CLAIRE » de CHATEAUNEUF LA FORET

CHORALE « LA CROCHE CHOEUR » DE SAINT-BRICE SUR VIENNE

Un magnifique concert, aux nuances très variées, vous sera proposé (75 chanteurs environ). Nous vous attendrons nombreux afin de passer une fin d'après-midi agréable en notre compagnie ! Entrée libre

P.S. Et si vous aimez chanter, vivre des bons moments de partage et de bonne humeur, nous recrutons des choristes hommes, femmes, adolescents mêmes débutants. Répétitions les vendredis à 20 heures, salle de la mairie à Lastours.

Renseignements : Tél. 05 55 58 38 83 ou 05 55 00 16 78

Paulette NORMAND

SORTIE EN DORDOGNE

Le 13 juin une sortie culturelle et détente a été organisée par Monique.

Départ Rilhac-Lastours arrivée au château des Milandes en Dordogne.

Château devenu célèbre par son ancienne propriétaire Joséphine BAKER.

La visite du château nous a permis de découvrir les multiples facettes de Joséphine, chanteuse, actrice, meneuse de revue, résistante pendant la 2^e guerre mondiale et surtout maman avec l'adoption de 15 enfants.

Nous avons parcouru les magnifiques jardins, assisté à un spectacle de fauconnerie.

Très très belle journée puis retour à Rilhac-Lastours



Claudine ARNAUD

Résultats du concours des maisons fleuries



Pour l'édition 2023 organisée par la commune 15 participants ont concouru dans les catégories proposées.

Le jury leur a rendu visite le 12 Juillet. Il était composé de M^{mes} Larcher, Andrieux, Mr Thouraud

Résultats.

Maison avec jardin visible de la rue

Mme Roby Nadine
Mme Rivasseau Monique
Mme Granet

Décor floral installé sur la voie publique

Mr Mme Colleu

Maison avec balcon et/ou terrasse

Mme Desbordes Yolande
Mme Desbordes Nathalie

Maisons avec fenêtres et/ou murs fleuris

Mme BEYRAND Catherine

Potagers fleuris

Mme Saulnier Elsa Mr SAULNIER
Mme Fonchy Colette

Fermes fleuries

Mme Devoyon Sophie

Jardin non visible de la rue

Mme Naturel Marie Anne
Mr Chappe Stéphane

Parcs fleuris

Mme PAILLOUX
Mr et Mme WESTON
Mme DÉZE

Merci à vous tous pour votre désir d'embellir votre cadre de vie, ne relâchez pas vos efforts car en 2024 la fleur obtenue en 2017 sera remise en jeu au niveau régional.

Pendant l'hiver nous organiserons des moments de réflexions et d'échanges pour préparer la saison 2024. Toutes les suggestions seront entendues.

Sans vous rien n'est possible !

Claudine Arnaud





La cabane à Plume(s) : un rendez-vous à ne pas manquer

L'an dernier une extraordinaire aventure a commencé !

Depuis octobre 2021, plusieurs centaines d'habitants participent au projet «Nos cabanes», ici en Périgord-Limousin et ailleurs en Nouvelle-Aquitaine. Nous nous sommes notamment retrouvés autour de la construction d'une cabane, (une table géante !) à Rilhac-Lastours en novembre dernier. Cabane que vous avez eu l'occasion de contempler quelques mois cet hiver avant qu'elle ne rejoigne les abords du lac St Fortunat de Flavignac fin juin. Depuis, l'histoire s'est écrite, riche de témoignages d'habitants, d'aventure humaine...



Après la phase de création, place maintenant au spectacle !

Rendez-vous les vend. 13 et sam.14 octobre à Piégut-Pluviers (24) pour vivre un rassemblement joyeux, un moment de fête, où l'on danse, chante et on déambule pour accompagner Plume, la marionnette géante, dans son combat pour sauver sa cabane. Vivez un spectacle familial, grandiose et poétique : Programme disponible sur le site du Parc

La cabane à Plume(s) : L'histoire du spectacle

Plume est une petite fille d'une dizaine d'années (une marionnette géante de 7 mètres !). Son monde à elle est menacé. Les oiseaux se sont tus, ils ont soudainement disparu, annonçant la catastrophe. Plume part à leur recherche. Elle nous appelle à rejoindre son combat, à chercher la part d'humanité qui nous relie les uns aux autres, pour tenter de sauver sa cabane et faire revenir les oiseaux. Mais le compte à rebours a déjà commencé...

Création participative de la Cie l'Homme debout
JOURNÉES DU PARC 2023



SPECTACLE

La cabane à Plume(s)

Ven. 13 et sam. 14 octobre
Piégut-Pluviers (24)
(Parc naturel régional Périgord-Limousin)

Secodetz las plumas, drubetz lu bec !

→ **Vendredi dès 20h :**
Spectacle

→ **Samedi dès 11h :**
Spectacle | Animations | Ateliers créatifs |
Marché des Producteurs de Pays |
Grande parade des oiseaux (21h)

Rejoignez l'aventure !

Pr Périgord-Limousin - 05 53 55 36 00
<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>

Gratuit




Pas le temps de bantuler :
LA PRÉPARATION DU SPECTACLE SE POURSUIT !

La Compagnie a besoin de tous les talents (chanteurs, musiciens, de l'aide pour la logistique, mais aussi de toutes les mains pour créer des costumes et parures, des totems...) pour concrétiser « ce pari un peu fou ».

Venez apporter son grain de folie dans cette grande aventure qui promet déjà d'être un moment inoubliable !

Le spectacle ne peut prendre vie qu'avec vous !

Pour en savoir plus, flashez ce Qrcode depuis votre smartphone ou rv sur le site du Parc naturel : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>

Location de la salle polyvalente

Utilisateur	Associations de la commune	Habitants de la commune	Habitants et associations de la CCPN et autres communes limitrophes	Personnes ou associations extérieures à ce territoire nommé précédemment
Repas avec utilisation de la cuisine et des 150 couverts	150 €	200 €	280 €	350 €
Réunions diverses sans utilisation de la cuisine	100 €	120 €	160 €	200 €

Location du sous-sol avec la salle : 40 €

Location du sous-sol seul : 100 € pour les habitants de la commune, 130 € pour les habitants de la Communauté de communes, 180 € pour les personnes extérieures.

Communes de la CCPN autres que Rilhac-Lastours : Janailhac, Meilhac, Nexon, Saint- Hilaire-Les-Places, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Priest-Ligoure, Saint-Maurice-Les-Brousses, Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Pageas.

Charges d'électricité

Forfait de 80€ pour chaque location pour une consommation jusqu'à 200 kwh et au tarif du 0,405€ le kwh au-delà des 200 kwh.

Un relevé du compteur d'électricité sera effectué à votre arrivée et lors de la restitution des clefs.

Charges enlèvement des ordures ménagères

Forfait de 30 € pour chaque location



NUMÉROS D'URGENCES

Gendarmerie/police : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Numéro européen : 112



© CanStockPhotos.com - 61926307279



Calendrier 2023 de collecte des déchets

Pôle Environnement : 05 55 78 67 94 - environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Les jours fériés la collecte se fait le lendemain sauf pour les vendredis fériés où elle se fait la veille.

DÉCEMBRE 2022

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

JANVIER 2023

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30	31				

FÉVRIER 2023

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28				26

MARS 2023

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	

AVRIL 2023

L	M	J	V	S	D
					1
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
					30

MAI 2023

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			

JUIN 2023

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	

JUILLET 2023

L	M	J	V	S	D
					1
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
					30
					31

AOÛT 2023

L	M	J	V	S	D
					1
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2023

L	M	J	V	S	D
					1
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2023

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
					29
					30
					31

NOVEMBRE 2023

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2023

L	M	J	V	S	D
					1
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30
					31

JANVIER 2024

L	M	J	V	S	D
					1
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			

FÉVRIER 2024

L	M	J	V	S	D
					1
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29		

En 2023, votre jour de collecte ne change pas

Cochez votre jour de collecte : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Pensez à sortir votre bac la veille au soir

Semaine rose Semaine jaune

JOURS DE COLLECTE DES PRINCIPAUX SECTEURS (en cas de doute ou si vous ne retrouvez pas votre secteur, contactez nous au 05 55 78 67 94)

BUSSIÈRE-GALANT

- **MARDI SEMAINE ROSE** : Les 4 Vents
- **MERCREDI SEMAINE ROSE** : La Chausserie, Le Moulin de Firbeix, Les 4 Routes
- **MERCREDI SEMAINE JAUNE** :
- **BUSSIÈRE BOURG 1** : Av. des Pradelles, Av. du Plan d'eau, Av. Richard Coeur de Lion, Place Ch. de Gaule, Place 19 mars 62, ...
- **BUSSIÈRE GARE, ST NICOLAS COURBEFY, SECTEURS SUD / OUEST** : Aisac, Contentigne, Fayolles, Joffreny, Mandieras, Le Mazet, La Gourssaline, Le Fournial, La Petite Rivaille, Le Prisaud, Le Pont Détruit, Peyrussas...
- **VENDREDI SEMAINE ROSE** :

SECTEUR NORD : Aurin, Chamberrie, La Gacherie, Lambaudie, Lerodie, Le Roule

BUSSIÈRE BOURG 2 : Papisat, Av. de Limoges, Lotissement des Vergnes, Rue des Roitelets

■ **VENDREDI SEMAINE JAUNE** :

SECTEUR EST : Brumas, La Renaudie, Bay, Charbonnier, Les Pradelles, Chateauron, La Grange, La Rivaille, Le Grand Bois, Les Borderies, Les Vallées, Monttousseau, Poullinat, Valotte

LES CARS

■ **MARDI SEMAINE JAUNE** : Les Petites Chevaillies, Vaudoux

■ **VENDREDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : Les Borderies

CHÂLUS

■ **MARDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ **MERCREDI SEMAINE ROSE** : Les Boiges, Flayat

■ **MERCREDI SEMAINE JAUNE** : SECTEUR SUD : Chareilles, Gouhaud, La Jaligne, La Tranchardie, Le Lac, Piolet, Le Queroix

DOURNAZAC

■ **MARDI SEMAINE ROSE** : Faigreas

■ **MERCREDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ **MERCREDI SEMAINE JAUNE** : Gouhaud

FLAVIGNAC

■ **LUNDI SEMAINE ROSE** :

SECTEUR EST : Chazelas, La Ribière, Lafarge, Le Buisson, Le Paiseix, Le Pont des Chèvres, Laugratte, Monrosier, Route de Billac, Rue Brouillet, Rue de la Petite Ribière

■ **MARDI SEMAINE JAUNE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

JANAILHAC

■ **MARDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ **JEUDI SEMAINE ROSE** : Betour

■ **JEUDI SEMAINE JAUNE** : Chameousse, Plaud

LAVIGNAC

■ **LUNDI SEMAINE ROSE** : TOUTE LA COMMUNE

MEILHAC

■ **LUNDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ **JEUDI SEMAINE ROSE** : Bostichard

■ **JEUDI SEMAINE JAUNE** : SECTEUR SUD : Le Dognon, Mastrimont, Savignac, La Vigne

NEXON

■ **LUNDI SEMAINE JAUNE** :

La Bouenne, La Croix Ste Valérie, Noyeras, La Forêt, Les Moulins, Le Moulin des Moulins

■ **JEUDI SEMAINE ROSE** :

CENTRE BOURG ET SECTEURS NORD / EST : rue A. Furelaud (n° 4, 6, 15, 15bis, 19 et 21) Le Brouillet, Le Gourdain, Étang de la Lande, La Grange, Montezol, Le Mas, Le Plantadis, Les Réserves, Sazerat, Varret, ...

■ **JEUDI SEMAINE JAUNE** :

SECTEUR OUEST : Aixette, Biard, Salias, Les Gannes

GARE : Av. Jean Jaurès, rue G. Brassens, rue A. Furelaud (sauf n° 4, 6, 15, 15bis, 19 et 21), rue M. Bastié...

SECTEUR SUD : Route de la Meyze, Stade, La Jaye, Lauzet, Les Vanneaux, Valette, Veyrnas, Les Grillères

■ **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : Bellevue d'Aixette, Bosmarède, Le Pêcher, Valeix, Valette

PAGEAIS

■ **MARDI SEMAINE ROSE** :

SECTEUR SUD : Chez Combes, Gabillou, Les Cimes, Les Ourgeaux, Maître Antony

■ **MARDI SEMAINE JAUNE** :

SECTEUR NORD : Chenevières, Chez Eymard, Chomas, La Grande Vergne, La Jourdanie / Basse Jourdanie, La Ribière, Le Mas / Moulin du Mas, Pybonnieux, Tirvaillas

■ **VENDREDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET AUTRES HAMEAUX

RILHAC-LASTOURS

■ **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : TOUTE LA COMMUNE

SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

■ **LUNDI SEMAINE JAUNE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

■ **VENDREDI SEMAINE JAUNE** : L'Étang Juge, Les Renaudies, Pont de Lafarge

SAINT-JEAN-LIGOURE

■ **MARDI SEMAINE JAUNE** : TOUTE LA COMMUNE

■ **MARDI SEMAINE ROSE** : Mirmolle, Chez Trois Quart

■ **JEUDI SEMAINE ROSE** : BOURG ET PRINCIPAUX HAMEAUX

SAINT-PIEST-LIGOURE

■ **MARDI SEMAINE ROSE** :

SECTEUR SUD ET OUEST : Bouconnour, Freyssinet, L'Hôpital, La Bellaudie, La Cour, Route de Janailhac, La Croix d'Hervy, La Jugie, La Ribière, Les Lièves, Le Bancaud, Le Bois de Bely, Le Fraisseix, Le Vergnol, Les Texonières, Les Trois Hommes, Masgortier, Pampany, Puyrnie, Tourdon, Violazeix

■ **MARDI SEMAINE JAUNE** :

BOURG ET SECTEUR NORD : Babaud, Château Eyras, La Côte, La Garenne, La Pragne, Lagées, Le Goulet, Le Mourier, Le Theil, Leyssenne, Pleinloubaud

Quelques conseils :

- Présentez votre bac plein pour limiter le nombre de levées ;
- Déposez-y uniquement des déchets non recyclables pour réduire le poids facturé ;
- Sortez votre bac la veille au soir du jour de collecte et retirez-le de la voirie dès que possible ;
- Pensez à l'entretien de votre bac en le lavant régulièrement pour améliorer le vidage et l'hygiène ;
- Présentez votre bac couvercle fermé, sans tasser les sacs ;
- Les sacs déposés à côté ou sur le bac ne sont pas collectés.

Horaires déchèteries

www.sydted87.org



Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-17h45 / 14h-17h15

Les Gannes-Route
d'Oradour sur Vayres

06 20 91 67 21



Du mardi au samedi :
9h-17h45 / 14h-17h15

Voie de contournement
06 20 91 21 45



RILHAC-LASTOURS



Bulletin municipal d'informations Rilhac-Lastours
Septembre 2023
Directeur de la publication Jacques BARRY
Imprimé par nos soins avec la participation des élus et des associations